



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R32-2023- 219 ter

Publié le 23 juin 2023

SOMMAIRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation permanente de signature consentie par le Président de la CCI de région Hauts-de-France aux collaborateurs concernés dans le cadre et hors cadre des activités des centres de formations dont la liste figurant dans ladite décision a été mise à jour

Décision portant délégation permanente de signature consentie par le Président de la CCI de région Hauts-de-France aux collaborateurs concernés des services Patrimoine et Moyens Généraux de procéder aux demandes de renouvellement (en cas de perte) et de modification (actualisation dans plusieurs cas du propriétaire du véhicule : CCIR en remplacement de l'ancienne CCI territoriale) des cartes grises de la flotte de véhicules de la CCI HDF sur le site de Agence Nationale des Titres Sécurisés

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général :

Article 1

De donner délégation de signature à Monsieur Christophe HOUBERT, Directeur Régional de la Formation, à effet de signer toutes demandes de subvention ou toutes candidatures à appel à projets se rapportant aux activités de formation de la CCI de région Hauts-de-France.

Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous devis/propositions commerciales à destination des clients des centres de formation, toutes offres de service dans le cadre de consultations de marchés publics, sans limite de montant**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
CCIR HAUTS DE FRANCE : DIRECTION DE LA FORMATION	Christophe HOUBERT	Directeur Régional de la Formation	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Laurence ROGER	Directrice Emploi Formation & Alternance	Délégation permanente
	Jean-Marc DURIEZ	Directeur des Formations Entreprises	Délégation permanente
	Laurence HURNI	Directrice Emploi & Compétences	Délégation permanente
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur de centre	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice de centre	Délégation permanente
	Gary FRANCOIS	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Nathalie BENTZ	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Magalie TREILLE	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Catherine WOJDAK	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable d'activité	Délégation permanente

	Jean-François KETTERER	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT :	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Anne BULTOT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Fabienne CHEVAL	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Christine DETOURBE	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Stéphane DISSAUX	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Olivier LEMOR	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Stéphane LIBERT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE :	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
	Laurent VANDERCRUYSSSEN	Responsable commercial	Délégation permanente
	Caroline VOUTERS	Responsable commerciale	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE			Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF :	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
	Ludovic LEGRAND	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Didier LHOMEI	Responsable d'activité	Délégation permanente

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous courriers relatifs à l'administration des ventes, et notamment les relances factures clients impayées**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUVAIS	Thierry MAHAUT	Directeur du Pôle Comptabilité CCI	Délégation permanente
	Colette COOL	Comptable	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
	Nathalie MONSERGENT	Assistante spécialisée	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
	Barka Harmel	Responsable administrative	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL- LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente

LAHO FORMATION OISE			Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
	Sylvie LEFEBVRE	Responsable comptable	Délégation permanente

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- Toutes conventions de formation, y compris contrats d'apprentissage et de formation
- Toutes conventions de stage
- Toutes attestations de stage, y compris attestations CACES
- Toutes demandes d'agrément de titres professionnels
- Tout document lié à la rémunération de stagiaires
- Tous documents requis par les institutions et organismes partenaires de la formation et notamment les OPCO, le rectorat et la DREETS

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS - DOUAISIS	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur de centre	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice de centre	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Jean-François KETTERER	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT :	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Anne BULTOT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Olivier LEMOR	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Stéphane LIBERT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE	Stéphanie CARDOT	Directrice de centre	Délégation permanente
	Xavier DELCROIX	Directeur CFA	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
	Ludovic LEGRAND	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Didier LHOMEL	Responsable d'activité	Délégation permanente

Article 5

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales/services visés ci-après :

Hors cadre des activités des centres de formation :

- **Toute convention relative à l'organisation de périodes d'observation en milieu professionnel**
- **Toute convention de « mini-stage »**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
CCIR HAUTS DE FRANCE / GRAND LILLE / AISNE	Philippe DIERICK	Responsable Direction Apprentissage	En cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Sandrine BAILLEUL	Responsable Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
AMIENS-PICARDIE	Aymeric SIMON	Responsable Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
ARTOIS	Jennifer PAPET	Coordinatrice Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
GRAND HAINAUT	Nathalie DELELIS	Chargée de mission Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
LITTORAL HDF	Bénédicte WAYMEL	Manager Entreprendre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Agathe SAINFEL	Directrice Développement Business et Partenariats	Délégation permanente

Article 6

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous contrats de vacances,**
- **Tout acte, décision et convention relatifs à la gestion du personnel vacataire, notamment la délivrance d'attestations, les correspondances**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur de centre	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT :	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
	Valérie JOANNES	Contrôleur de Gestion	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE			Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 7

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tout acte de procédure et décision disciplinaire à l'encontre des apprenants**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Laurence ROGER	Directrice de centre	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Jean-François KETTERER	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Anne BULTOT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Aurore VINCENT	Responsable Programme	Délégation permanente
	Marie-Thérèse PORTIER	Responsable Programme	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
Jean-Michel DEFRANCE	Responsable Programme	Délégation permanente	
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE			Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 8

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Les marchés de fournitures et de service, ou bons de commande attachés à un marché régional, d'un montant inférieur à 5 000€ HT**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur de centre	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT :	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente

LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE			Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 9

La présente délégation s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont les délégataires ont parfaitement connaissance.

Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 19 juin 2023

**Le Président
Philippe HOURDAIN**





DECISION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R711-68 du Code de Commerce
- Vu le Règlement intérieur,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général :

Article 1 :

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont la liste suit, à effet de signer, dans les conditions et le périmètre des CCI et/ou services visés ci-après :

- Les actes concourant à l'exécution des marchés de travaux, de fourniture et de services :
 - Emission de bons de commande dans la limite du marché auxquels ils sont rattachés, dans le strict respect des procédures internes
 - Ordres de services
 - Formulaires d'exécution des marchés (EXE), notamment les procès-verbaux de réception,
 - Agrément de sous-traitants déclarés par le titulaire d'un marché
 - Décompte des pénalités de retard
 - Mise en demeure
 - Décision de résiliation, après accord de la Direction Régionale des Achats
 - Courrier de levée de caution bancaire des entreprises
 - Document financier relatif à l'exécution d'un marché public et notamment décompte général définitif, délivrance de la retenue de garantie
- Toute demande d'autorisation administrative et déclaration prévues par le Code de l'Urbanisme, le Code de la Construction et/ou le Code de l'Environnement ;
- Toute note technique relative à la sécurité des biens et des personnes dans les immeubles ;
- Tous dépôts de plainte auprès des représentants de l'ordre public ;
- Tout état des lieux de travaux immobiliers ;
- Les Tableaux de SHON et Cahiers des charges de cession de terrain ;

- Tout document de géomètre, notamment document d'arpentage ;
- Toute quittance d'assurance dans la limite du plafond indiqué dans la délégation de signature consentie au titre des engagements de dépenses ;
- Toute convention de servitude conclue avec Enedis par acte sous seing privé et notarié après validation de la direction juridique ;
- Toute demande de renouvellement ou modification de carte grise en ligne ou auprès de la Préfecture.

CCI/Service concerné le cas échéant	NOM/PRENOM	FONCTION	CONDITIONS
ARTOIS	Karine CATENNE	Directrice Exécutive	en cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Laurent DUFOUR	Directeur Immobilier Patrimoine	Délégation permanente
	Victor-Emmanuel BERNALICIS	Responsable Service Immobilier	Délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE			
	Arnaud JANSEN	Directeur Immobilier et Patrimoine – Directeur d'Agence	Délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE / PORT DU TREPOT	Thierry LE MAUFF	Responsable Port du Tréport	Délégation permanente
GRAND HAINAUT	Gautier HOTTE	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Laurent CHALIMONT	Chargé d'activité – Coordinateur sécurité	Délégation permanente
	Julien PARISI	Responsable Aménagement & Patrimoine	Délégation permanente
GRAND LILLE	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Barbara PLANCKE	Directrice Immobilier	Délégation permanente

GRAND LILLE/PARCS D'ACTIVITES GRAND LILLE/PARCS D'ACTIVITES	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Marc DUCHATEAU	Directeur Parcs d'activités	Délégation permanente
AISNE	Rodolphe RICHEZ	Directeur Exécutif	Délégation permanente
OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente
AMIENS-PICARDIE	Stéphane BONNEFOND	Directeur Exécutif	Délégation permanente
	Daniel GAY	Directeur Développement	Délégation permanente

Article 2 :

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont la liste suit, à effet de signer, dans les conditions et le périmètre des CCI et/ou services visés ci-après :

- Les actes concourant à l'exécution des marchés de travaux, de fourniture et de services :
 - Emission de bons de commande dans la limite du marché auxquels ils sont rattachés, dans le strict respect des procédures internes
 - Ordres de services
 - Formulaires d'exécution des marchés (EXE), notamment les procès-verbaux de réception,
 - Agrément de sous-traitants déclarés par le titulaire d'un marché
 - Décompte des pénalités de retard
 - Mise en demeure
 - Décision de résiliation, après accord de la Direction Régionale des Achats
 - Courrier de levée de caution bancaire des entreprises
 - Document financier relatif à l'exécution d'un marché public et notamment décompte général définitif, délivrance de la retenue de garantie ;

- Toute quittance d'assurance dans la limite du plafond indiqué dans la délégation de signature consentie au titre des engagements de dépenses.

PORTS DE LILLE	Ferenc SZILAGYI	Directeur Général	Délégation permanente
	Anne LETOCART	Secrétaire Générale	Délégation permanente

Article 3 :

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont la liste suit, à effet de signer, dans les conditions et le périmètre des CCI et/ou services visés ci-après :

- Toute demande d'autorisation administrative et déclaration prévues par le Code de l'Urbanisme, le Code de la Construction et/ou le Code de l'Environnement
- Toute note technique relative à la sécurité des biens et des personnes dans les immeubles
- Tous dépôts de plainte auprès des représentants de l'ordre public
- Tout état des lieux de travaux immobiliers
- Les Tableaux de SHON et Cahiers des charges de cession de terrain
- Tout document de géomètre, notamment document d'arpentage.

PORTS DE LILLE	Ferenc SZILAGYI	Directeur Général	Délégation permanente
	Anne LETOCART	Secrétaire Générale	Délégation permanente
	Nicolas OGES	Directeur des Investissements et de l'Environnement	Délégation permanente
	Stéphanie DEBRUYNE	Responsable services généraux et valorisation des déchets	Délégation permanente
	Pierre RATUSZNY	Technicien Voirie Réseaux Divers	Délégation permanente

Article 4 :

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont la liste suit, à effet de signer, dans les conditions et le périmètre des CCI et/ou services visés ci-après :

- Tout Droit de chasse
- Toute Convention de mise à disposition de biens immobiliers agricoles au profit de la SAFER

GRAND LILLE	Marc DUCHATEAU	Directeur des parcs d'activités	Délégation permanente
	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	En cas d'empêchement ou d'absence de Marc DUCHATEAU
AMIENS-PICARDIE	Stéphane BONNEFOND	Directeur Exécutif	Délégation permanente
	Daniel GAY	Directeur Développement	Délégation permanente

La présente Délégation s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 20 juin 2023

Philippe HOURDAIN
Président